

Le « lieu à soi » des femmes de Franc-Moisin est sauvé

PAR CAROLINE COQ-CHODORGE
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 23 DÉCEMBRE 2017

Jusqu'au bout, l'existence de l'Association des femmes de Franc-Moisin, à Saint-Denis, a été menacée. Ses emplois aidés sont finalement reconduits, *in extremis*. Ces femmes ont préservé leur « lieu à elles », et leur dialogue avec Virginia Woolf.

La première fois que les femmes de Franc-Moisin se sont réunies autour de Virginia Woolf, elles ont d'emblée été frappées par leur familiarité avec son grand texte féministe, *Un lieu à soi*. L'une d'elles s'est livrée à cette interprétation de texte : « Elle avait remarqué que les femmes pauvres, elles avaient pas le temps de penser. Tu travailles, tu t'occupes des enfants, tu fais à manger, tu t'occupes de ton mari, à la fin de la journée, tu es fatiguée. Tu as pas le temps de penser dans ta tête, et le lendemain, ça recommence, et ça recommence, et ta vie elle passe. Elle, comme elle avait un peu d'argent, elle avait le temps de penser. Son bouquin, c'est comme si elle disait aux gens, bon : "Dans ton cerveau, faut te faire une chambre à toi, dans ta vie, faut te faire un espace, un truc mental." »

Leur échange a introduit un travail théâtral, qui sera l'objet d'un documentaire réalisé par la réalisatrice Erika Haglund. Il sera diffusé en même temps que le spectacle « **Let me try** » d'Isabelle Lafon, adapté du *Journal* de Virginia Woolf, au théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), du 7 au 25 mars 2018. Tous les jeudis, une dizaine de femmes membres de l'Association des femmes de Franc-Moisin improvisent devant la caméra, à partir d'une phrase ou d'une photo de l'écrivaine. « *On n'est pas que des mamans, on est des femmes. Moi j'ai un enfant*

d'un an. Cette association, c'est là où on respire : je sors, je vais au cinéma, au théâtre, explique Kidija Bouriache. Il ne faut pas qu'elle s'arrête ! »



Kidija (g.) : « Cette association, c'est là où on respire (...) Il ne faut pas qu'elle s'arrête ! » © C. C.-C.

Le 16 décembre devait se tenir une assemblée générale de clôture de l'association, au théâtre Gérard-Philippe : « *On n'est pas des Don Quichotte. Nous allons perdre cinq de nos sept emplois, tous aidés* », expliquait début décembre Adjera Lakehal-Brafman, la directrice. Elle actait alors, la mort dans l'âme, la fin d'une association historique de promotion des droits des femmes, des étrangers, et des quartiers sensibles.

« *En 1980, des femmes étrangères se retrouvaient pour prendre des cours de français, se souvient la directrice. Elles en avaient assez d'être délogées du centre de loisirs. Elles ont voulu leur lieu à elles pour se retrouver, échanger, parler de l'exil qu'elles avaient en partage, rompre l'isolement.* » En 1981, la loi autorise enfin des femmes étrangères à entrer au conseil d'administration. En 1982, l'association reçoit ses premières subventions. En 1984, elle embauche son premier salarié. L'histoire de l'Association des femmes de Franc-Moisin **est racontée dans le Club de Mediapart** par le professeur d'anthropologie Alain Bertho : elle est pour les femmes du quartier le « *lieu de l'accès à la langue, à la culture, à l'écriture et à la liberté* », pour le monde associatif « *l'héritière de l'éducation populaire* ». Elle a participé à de nombreux mouvements politiques : la **Marche pour l'égalité**, la lutte contre la double peine, la création du collectif 93 des sans-papiers...

Malika Jinali fréquente l'association depuis une dizaine d'années. « *Je suis arrivée en France en 1977. Jusqu'en 1999, je ne suis pas sortie. J'ai eu cinq enfants, je ne connaissais pas le monde autour. Quand j'emmenais mon bébé au dispensaire,*

je ne pouvais pas expliquer ce qu'il avait, c'était très dur. Et quand les enfants ont grandi, je me suis retrouvée seule toute la journée à la maison, déprimée. L'association m'a changée. » Malika y a appris le français. L'alphabétisation reste le socle de ses activités. En 2017, 76 femmes du quartier y ont suivi des cours, elles étaient de 21 origines différentes. « Nous ne sommes pas une association féministe traditionnelle, explique Adjera Lakehal-Brafman, car nous ne sommes pas dans la revendication. Mais nous contribuons à l'émancipation des femmes. »

Autour des cours de français se sont développées d'autres activités. Certaines sont très pratiques, comme la garderie qui permet aux mères d'enfants en bas âge de suivre les cours. L'exercice de la parentalité est une préoccupation centrale de ces femmes. « *Les parents seraient démissionnaires ? Pas du tout, affirme Adjera Lakehal-Brafman. Ils sont inquiets. Comment peuvent-ils suivre au mieux la scolarité de leurs enfants, s'ils ne maîtrisent pas bien le français ? Nous avons travaillé avec le collègue, en organisant des rencontres entre les parents et les professeurs, pour dédramatiser le rapport à l'école des parents. Les professeurs ont eux compris pourquoi les parents ne se présentaient pas toujours aux réunions lorsqu'ils se contentaient d'écrire un mot dans le cahier... Il y a deux ans, des cours de français pour les parents se tenaient dans l'enceinte du collège : on y travaillait sur le vocabulaire de l'école. La collaboration s'est arrêtée pour l'instant, car tout dépend de la bonne volonté du principal. »* L'association a aussi noué de nombreux partenariats avec plusieurs lieux culturels de la ville : le théâtre Gérard-Philipe, le conservatoire de musique, la médiathèque, la basilique de Saint-Denis.

Pendant le cours d'improvisation passe Glwadys Guillaume. Elle a travaillé pendant deux ans à l'association en tant qu'animatrice. Son contrat aidé s'est achevé en septembre. « *Se séparer d'une animatrice comme elle, c'est une perte pour l'association. Si on avait un budget suffisant, on*

l'embaucherait en CDI immédiatement. Mais au lieu de ça, on passe notre temps à former des gens éloignés de l'emploi, pour deux ans seulement. Et bien sûr, on a parfois des difficultés. » L'association emploie sept personnes avec « *60 000 euros de subvention de la politique de la ville, 13 500 euros de la ville, 5 000 euros du département. Les emplois aidés représentent 38 000 euros d'aide à l'emploi* », détaille la directrice.

L'annonce de la fin des emplois aidés est tombée au cours de l'été. Adjera Lakehal-Brafman a très vite compris que l'avenir de l'association était compromis, car la plupart de ses emplois aidés arrivaient à échéance dès la fin de l'année. Les associations de Franc-Moisin, liées les unes aux autres, ont décidé de se **mobiliser collectivement**. Et cela a payé : le gouvernement a pris des engagements pour la politique de la ville, et inclus les quartiers prioritaires dans le ciblage des 200 000 contrats aidés financés en 2018.

Mais l'association des femmes de Franc-Moisin n'a été autorisée à recruter que le 29 novembre, avec deux contraintes : elle doit embaucher des personnes au chômage depuis au moins un an... avant la fin de l'année. Le 7 décembre, les annonces déposées à Pôle emploi restaient sans réponse. Le 20 décembre, Adjera Lakehal-Brafman se réjouit : « *On a toute notre équipe ! Pôle emploi a mis le paquet pour nous envoyer des CV. Nous embauchons cinq personnes pour un contrat d'un an, normalement renouvelable une fois. »* Mais elle nuance très vite son enthousiasme : « *Ce n'est pas une victoire. On s'est simplement battus pour préserver l'existant. Notre situation illustre la grande précarité du monde associatif. Dans 24 mois, le gouvernement mettra fin aux contrats aidés. On dit chiche ! Il nous faut des subventions pérennes. Mais si on doit se lancer dans la quête permanente de fonds, dans les appels à projets, je crains que seules les grosses structures survivent. Pour nos petites associations qui sont au plus près des habitants, une période de réflexion s'ouvre. Le combat continue. »*

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.